Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 93 (1942)

Heft: 11

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

a sa place tout indiquée dans la dite association, où elle doit pouvoir faire entendre son point de vue. Ainsi faisant, on évitera que des modifications soient apportées, à notre insu, dans les questions en cause, relatives aux forêts.

Messieurs! Nombreux sont les problèmes qui se posent et que nous avons à étudier chaque jour. Il ne saurait être question pour nous de chercher à les résoudre tous, même les plus infimes. Il nous suffira de nous en tenir à ceux qui rentrent dans les grandes lignes du développement de l'économie forestière. Pour les temps prochains, il nous paraît que notre attention devra être retenue surtout par cette tâche essentielle: présenter aux autorités des propositions en vue d'améliorer la législation forestière, propres à donner une impulsion nouvelle et des possibilités de développement à l'économie forestière du pays.

Coire, août 1942.

(Trad. *H. B.*)

COMMUNICATIONS

Un bel érable sycomore

Un splendide spécimen de cette essence (Acer pseudoplatanus L.) croît dans le pâturage boisé de la Grognerie, à proximité du chalet, non loin de la route cantonale des Loges, au sud de la Vue des Alpes, à l'altitude de 1250 m. (canton de Neuchâtel).



Phot. J. Péter, à Bevaix. Erable sycomore de la Grognerie (ct. de Neuchâtel).

De croissance très vigoureuse, il est remarquable par sa forme régulière, et surtout par l'élargissement considérable de sa base. Ses dimensions sont :

Son fût est court, à peine haut de 3 m.; il se subdivise en de nombreuses branches toutes en pleine vigueur. L'arbre paraît être absolument sain; c'est un spécimen de toute beauté qui mérite d'être conservé jusqu'à sa « belle mort ».

J. P. C.

Récolte de la faîne en automne 1942

Nos lecteurs ont tous eu l'occasion de constater que les foyards ont fructifié cette année, chez nous, avec une abondance extraordinaire. Voilà bien longtemps, plus de vingt ans, qu'une faînée aussi copieuse ne s'était plus produite. Circonstance fort heureuse, car le fruit du foyard fournit une huile d'excellente qualité qui, dans les circonstances d'aujourd'hui, a une valeur exceptionnelle pour notre alimentation. A noter aussi que les résidus de la distillation fournissent un excellent aliment pour le bétail, appoint qui arrive bien à propos aussi.

L'Office de guerre pour l'industrie et le travail n'a pas manqué de prendre les mesures nécessaires pour assurer une récolte aussi complète que possible de la précieuse graine si bienvenue. Dans la circulaire nº 176, du 19 août 1942, adressée aux offices cantonaux d'économie de guerre, cet office a insisté sur la nécessité de récolter les fruits sauvages, particulièrement les faînes, afin que dans la mesure du possible tous ces fruits, si précieux en raison de l'huile alimentaire qu'on peut en extraire, soient utilisés.

Dans toutes les régions où l'on rencontre le foyard, il a été prévu que la récolte de la faîne était à organiser par les communes, mais dans le but surtout de stimuler les particuliers à y participer, ceux-ci devant garder pour leur usage la grosse part des fruits récoltés. Quel a été le résultat de l'appel de l'Office de guerre; quelles ont été les quantités de faîne récoltées? Si une statistique des résultats enregistrés devait nous l'apprendre prochainement, nous ne manquerons pas d'en informer nos lecteurs. Le temps ayant été très favorable pendant la période de la récolte, il est permis d'espérer que celle-ci aura donné de réjouissants résultats. Ayant eu l'occasion, à réitérées reprises, d'observer aux alentours de Zurich — où la faînée fut d'une richesse étonnante — hommes, femmes et enfants procéder à ce minutieux travail, nous fûmes surpris par le beau zèle que tous y apportaient.

Dans une notice publiée au dernier cahier de la «Zeitschrift»¹, le professeur Knuchel donne quelques indications statistiques sur le résul-

¹ H. Knuchel. Aufruf zum Sammeln von Buchnüssen. 1942, p. 263—265.

tat de la récolte de la faîne et des glands du chêne, en 1918, dans le canton de Schaffhouse. Il a été récolté alors 3670 kg. de faînes et 169.840 kg. de glands, dont la valeur fut estimée à 52.000 fr. En 1942, le résultat sera certainement plus élevé pour le foyard, dont la faînée fut particulièrement brillante; plus faible, par contre, pour le chêne qui n'a fructifié que médiocrement. Il sera intéressant d'apprendre ce qu'il en a été cet automne, et d'établir des comparaisons avec l'an 1918.

En tout état de cause, il y a lieu de retenir que, en l'an 1942, le foyard, grâce à la formidable quantité de graine produite, aura chez nous été particulièrement utile à notre alimentation. Un bon point de plus en faveur de cette précieuse essence!

H. B.

Un cas intéressant

Bien que ce qui suit ne concerne qu'indirectement la forêt, il peut cependant être intéressant de lever, de temps à autre, un coin du voile qui entoure les mœurs de la gent ailée dont le bourdonnement anime nos forêts.

Sur le chemin qui de Villeneuve mène à Chaude, en suivant la Tinière, à environ 1100 m. d'altitude, nous avons été intrigué par des branches de frênes et de sycomores, dont les feuilles étaient garnies, sur les deux faces, par des dizaines de mouches crevées, reposant sur des amas de corpuscules blancs.

A quel phénomène attribuer cette hécatombe de mouches?

Des exemplaires furent envoyés au laboratoire de zoologie et d'anatomie comparée à Lausanne et le professeur Matthey eut l'amabilité de nous prévenir qu'il s'agissait d'un Rhagionidae, appartenant peut-être au genre Atherix. Cela ne nous expliquait pas encore le mystère mais, connaissant approximativement le nom de la mouche, il devenait plus facile de poursuivre les recherches. Voici, en effet, ce que nous avons trouvé : les Rhagionidae sont des diptères, proches parents des taons; ce sont des mouches sveltes, au thorax assez large, court, à l'abdomen long ovale, aux jambes longues et fines, spécialement la paire postérieure; les ailes sont allongées, au repos à moitié ouvertes.

Le genre athérix qui nous intéresse, et dont l'espèce la plus répandue est l'*Atherix ibis* F., est caractérisé par son genre de vie.

Au moment de la ponte, les femelles se réunissent sur des branches d'arbres, au-dessus de cours d'eau et pondent des œufs, agglomérés ensemble, formant des amas plus ou moins gros; ces rassemblements peuvent compter plus de 10.000 individus. Après la ponte, les femelles meurent; les corps restent sur les feuilles et servent de première nourriture aux larves fraîchement écloses; au bout de quelque temps, toute la masse tombe dans l'eau et les larves y poursuivent leur développement, vivant de détritus.

Voici donc un phénomène qui semble élucidé et, cependant, les branches que nous avons trouvées n'étaient pas directement au-dessus d'une eau courante, mais à proximité; il aura donc fallu une bonne pluie pour permettre le développement de toutes ces larves.

Ed. Andreae.

CHRONIQUE

Confédération

Ecole polytechnique fédérale. Journées du plan d'extension national. Ainsi que l'a annoncé le «Journal», dans son dernier cahier, l'examen de l'étude de l'aménagement du pays, sous ses aspects les plus divers, a eu lieu du 1^{er} au 3 octobre, dans l'« Auditorium maximum » de l'Ecole polytechnique fédérale, sous la direction de M. Hofmann, professeur d'architecture à cette dernière. Plus de 400 participants assistèrent à ces conférences, dont la plupart furent enrichies de projections lumineuses fort belles et instructives.

Cette série de conférences débuta par un exposé sur le but de cellesci, présenté par M. A. Rohn, président du Conseil de l'E. P. F. Considérant que l'importance des questions relatives au plan d'extension a augmenté considérablement, pendant les dernières années et qu'elle progressera encore, les autorités de notre haute Ecole de Zurich ont estimé qu'il y avait lieu de mettre la question au point et de provoquer une manifestation à son sujet. Car elles se sont demandé, ces derniers temps, s'il ne conviendrait pas de créer, à la dite Ecole, une chaire pour l'enseignement de telle matière. Il est à souhaiter que ce projet puisse être réalisé, car il répond à un réel besoin.

La série de ces conférences n'en comprenait pas moins de 34, dont plus de la moitié furent données par des professeurs de l'Ecole polytechnique fédérale. Notons que la Suisse romande fut représentée, dans le nombre, par les trois conférenciers suivants: MM. Ch. Gonet, professeur à l'E. P. F. (Les exigences de l'Economie forestière), A. Bodmer, chef du service de l'urbanisme à Genève (Plan régional genevois d'urbanisme) et E. Virieux, architecte cantonal à Lausanne (Nouvelle loi et plan cantonal vaudois d'urbanisme).

Il ne saurait être question, faute de place, de récapituler ici les nombreuses idées émises par les conférenciers. Bornons-nous à relever que l'une des questions qui semblent avoir retenu le plus l'attention des conférenciers, c'est celle concernant la construction et l'entretien des voies de communications (routes, voies ferrées, canaux, etc.). Comment prévoir leur tracé (rectiligne ou sinueux; à l'intérieur des localités, ou en dehors de celles-ci?), pour qu'il s'adapte le mieux aux exigences de l'esthétique, tout en ne négligeant pas le côté pratique de la question. On entendit à ce propos des idées fort intéressantes. Quant à ceux qui ont examiné la question de l'extension de la surface du sol à mettre en valeur par la culture agricole et forestière, ils ont fait preuve de modération et d'une réelle compréhension des problèmes compliqués qu'elle soulève.

En se basant sur les nombreux avis et conseils exposés pendant ces